

SEPTIÈME POINT À L'ORDRE DU JOUR

**Rapports du Comité de la formation syndicale et du Comité  
sur les activités de formation pour les employeurs**



**34<sup>e</sup> réunion du Comité de la formation syndicale, Turin, 5-6 mai 2015**

**Membres présents:**

M. Bheki Ntshalintshali (Président du groupe des travailleurs)

Mme Maria Fernanda Carvalho Francisco (membre du groupe des travailleurs)

Mme Silvana Cappuccio (membre du groupe des travailleurs)

Mme Eulogia Familia (membre du groupe des travailleurs)

Mme Miryam Luz Triana Alvis (membre du groupe des travailleurs)

Mme Raquel González (Secrétaire du groupe des travailleurs)

Mme Maria Helena André (Directrice d'ACTRAV-Genève)

M. Enrico Cairola (ACTRAV-Genève)

Mme Patricia O'Donovan (Directrice du Centre de Turin)

M. Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

Mme Evelin Toth Mucciacciaro (Secrétaire du Comité de la formation syndicale)

**Observateurs:**

M. Jesus Garcia Jimenez, ACTRAV-Turin

M. Mban Kabu, ACTRAV-Turin

M. Ariel Castro, ACTRAV-Turin

---

## Conclusions et recommandations

Prenant bonne note des opinions exprimées lors du débat, le Comité a atteint un consensus sur les points suivants:

### a) ACTRAV-Turin; examen et mise en œuvre du programme 2014-2015

- Le Comité approuve le rapport sur les activités de formation syndicale réalisées en 2014.
- Le Comité soutient le plan de travail d'ACTRAV-Turin pour 2015 et espère que toutes les activités seront réalisées.
- Le Comité recommande qu'ACTRAV-Turin développe de nouveaux outils pour évaluer l'impact de la formation délivrée en 2014 et 2015.
- Le Comité recommande qu'ACTRAV-Turin invite les syndicats nationaux à s'engager eux-mêmes dans l'application des connaissances acquises grâce à la formation et à transmettre des informations sur les mesures prises à cet effet. Cette demande doit être indiquée dans la lettre d'invitation standard.

### b) ACTRAV-Turin; plan de travail pour 2016-17

- Réaliser trois académies mondiales et de nouvelles activités régionales en collaboration si possible avec les instituts d'éducation des travailleurs (avec au moins trois cours réalisés sur le terrain); chaque Académie mondiale aura un programme sur mesure et bénéficiera de la participation de syndicats de pays développés.
- Améliorer la réalisation du programme à travers les régions, avec un accent particulier sur la résolution du problème linguistique pour les États arabes et sur l'organisation d'au moins un cours de base régional pour les pays d'Afrique lusophone.
- Étudier les possibilités d'activités et projets bipartites.
- Établir une plateforme d'éducation des travailleurs et réactiver les réseaux existants dans toutes les régions, sur la base de l'expérience en Amérique latine. La marque Solicomm sera associée à la méthodologie d'éducation des travailleurs à distance, tandis que la plateforme et le soutien technologique seraient fournis par le Centre.
- Renforcer la participation féminine (cible d'au moins 50 pour cent pour les académies mondiales et les activités régionales) et intégrer les questions de genre dans le programme des cours de base.
- Introduire des données ventilées par âge pour les cours de base et promouvoir la participation des représentants des jeunes travailleurs.
- Étendre le portefeuille d'activités d'éducation des travailleurs et de développement des capacités au sein d'ACTRAV (la base de référence pour mesurer l'implication d'ACTRAV-Turin serait le nombre de projets de coopération technique réalisés par ACTRAV en 2015-16).
- Développer plus avant l'évaluation de l'impact des activités d'ACTRAV à tous les niveaux, en commençant par une évaluation pilote à l'échelon national dans chaque région.
- Consolider les partenariats avec les instituts d'éducation des travailleurs et avec les départements de formation des syndicats.

La liste des cours de base proposés pour 2016 et la liste provisoire pour 2017 sont approuvées.

---

**c) ACTRAV-Turin au sein du Centre:**

- Réaffirmer le rôle central joué par le Centre dans le développement des capacités des mandants, sur la base de l'Agenda du travail décent, du tripartisme et des normes internationales du travail.
- Renforcer l'engagement d'ACTRAV-Turin auprès des autres programmes techniques du Centre pour la conception d'activités bipartites et tripartites, pour leur coordination à un stade précoce (avant la publication du catalogue) et pour leur réalisation; la cible fixée pour 2015 consiste à assurer une orientation tripartite dans 12 des 16 académies; pour 2016, elle sera de 80 pour cent des académies.
- Donner effet aux directives sur le tripartisme, en assurant une représentation tripartite, en particulier dans les académies et certains masters; le Centre devrait mettre au point un mécanisme permettant de garantir la participation des partenaires sociaux.
- Imaginer un parcours destiné aux travailleurs dans le master en relations professionnelles et relations d'emploi organisé par la *Turin School of Development* (2016).
- Créer les conditions d'une participation accrue des travailleurs aux activités des autres programmes techniques afin d'atteindre les objectifs du Plan stratégique axé sur les résultats pour 2012-15.
- Impliquer ACTRAV-Turin dans la conception de tous les programmes de coopération technique de l'OIT (base de référence à définir).
- Assurer la participation active d'ACTRAV-Turin aux soumissions remises par le Centre (le nombre de soumissions pour 2015 et 2016 sera rapporté au Comité).
- Se réjouir de l'investissement consenti par ACTRAV-Genève dans le Programme des activités pour les travailleurs et appeler la Direction du Centre à étendre son engagement financier dans le Programme; et
- Inviter la Direction du Centre à impliquer ACTRAV-Turin dans la discussion et la conception du nouveau Plan stratégique pour 2016-17.

## Conseil du Centre

78<sup>e</sup> session, Turin, 29 -30 octobre 2015

CC 78/7/b

---

### Rapport de la 33<sup>e</sup> réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs Genève, 27 mars 2015

#### Membres présents:

M. K. De Meester (Président du groupe des employeurs)

Mme R. Goldberg (Membre du groupe des employeurs)

M. M. Mdwaba (Membre du groupe des employeurs)

M. M. Megateli (Membre du groupe des employeurs)

Mme G. Pineau (Membre du groupe des employeurs)

M. F. Muia (Secrétaire du groupe des employeurs)

Mme D. France (Directrice d'ACTEMP Genève)

Mme P. O'Donovan (Directrice du Centre de Turin)

M. G. Casale (Directeur Adjoint du Centre de Turin)

M. A. Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

M. A. De Koster (Secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

#### Observateurs:

Mme J. Schmitt, ACTEMP Turin

Mme B. Maino, ACTEMP Turin

---

## Conclusions du groupe des employeurs et rapport sur la discussion avec la Direction du Centre

- 1) Le Comité félicite le Programme des activités pour les employeurs pour le contenu, la qualité, la portée et l'impact des formations réalisées en 2014 et se félicite que les objectifs fixés pour 2015 aient été atteints dès 2014.  
La Direction du Centre se rallie à cette évaluation positive et se joint aux félicitations adressées au Programme.
- 2) Le Comité se réjouit de l'intégration du Programme dans l'approche globale adoptée par ACT/EMP à travers l'OIT. Il plaide pour une collaboration accrue afin d'assurer la plus grande coordination possible des activités destinées aux employeurs et d'atteindre, sous la houlette d'ACT/EMP, un maximum de produits liés au Résultat 9 de l'OIT.  
La Direction du Centre partage cette évaluation positive de l'importance d'une forte intégration.
- 3) Le Comité adhère aux grandes orientations et aux objectifs du plan de travail pour 2015, tels que présentés dans le rapport et réitérés par le chef du Programme lors de la réunion préparatoire. Le plan de travail pour 2015 met l'accent sur les enjeux essentiels pour les employeurs: plus grande représentativité des organisations d'employeurs; amélioration de la prestation des services offerts par les organisations d'employeurs à leurs affiliés; accroissement de l'influence politique exercée par les organisations d'employeurs dans le débat socioéconomique national.  
Dans la discussion subséquente, la Direction du Centre et le Comité ont un échange sur les autres thèmes que pourrait aborder le Programme et soulignent l'importance de la question de l'économie informelle pour l'OIT et la possibilité de formations futures sur l'entrepreneuriat féminin.
- 4) Le Comité évoque les futures initiatives du Programme dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et des relations professionnelles mondiales. Il réitère son point de vue selon lequel le Programme des activités pour les employeurs doit être le seul point d'accès des entreprises.  
Pendant le débat qui s'ensuit, la Direction fait le lien avec le point à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail de 2017 sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et suggère d'organiser des activités sur ce thème.
- 5) Pour mettre en œuvre le plan de travail pour 2015, qui répond également aux ambitions affichées dans le Plan stratégique pour 2012-15, le Comité insiste pour que la Direction mette des moyens suffisants et prévisibles à la disposition du Programme. Il signale en particulier que les ressources financières manquent pour le moment, mais que l'on pourrait facilement les trouver car les réserves (les fameux « reports ») pourraient être transférées à l'exercice en cours, comme cela a déjà été fait par le passé.  
La Direction considère que les fonds dégagés sont suffisants et rappelle qu'elle détient le pouvoir de décider de l'allocation des ressources entre les programmes. Elle se dit toutefois disposée à étudier l'allocation de fonds supplémentaires si ceux-ci s'avèrent nécessaires pour d'autres activités du Programme. Dans ce contexte, la Direction encourage le Programme à participer aux négociations sur l'allocation conditionnelle de moyens qu'elle entend lancer avec tous les programmes, par exemple dans le cadre du Fonds d'innovation.
- 6) Enfin, en ce qui concerne l'avenir du Centre dans son ensemble, le Président du groupe des employeurs remarque que le Comité n'a pas abordé cette question pendant la réunion. Il annonce toutefois que le groupe des employeurs préparera sa

---

contribution au Plan stratégique pour 2016-17 et la transmettra en temps utile à la Direction et aux autres intervenants afin de permettre une discussion constructive sur le futur plan et sur le rôle et les attentes du Programme des activités pour les employeurs.

La Direction répond que les préparatifs de la rédaction du nouveau plan stratégique commenceront bientôt et se réjouit de recevoir la contribution du groupe des employeurs.